



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente des affaires sociales

Élection du président

Le mardi 12 mars 1996 — N° 42

Président: M. Jean-Pierre Charbonneau

QUÉBEC

115 \$ débats de la Chambre — 10 \$ Index
325 \$ débats des commissions parlementaires
105 \$ commission de l'aménagement et des équipements
75 \$ commission du budget et de l'administration
70 \$ commission des institutions
65 \$ commission des affaires sociales
60 \$ commission de l'économie et du travail
40 \$ commission de l'éducation
35 \$ commission de la culture
20 \$ commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation
5 \$ commission de l'Assemblée nationale

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
5, Place Québec, bureau 195
Québec, (Qc) G1R 5P3
téléphone: 418-643-2754
télécomneur: 418-528-0381

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des affaires sociales

Le mardi 12 mars 1996

Table des matières

Élection du président

1

Intervenants

M. Raymond Brouillet, vice-président de l'Assemblée

Mme Marie Malavoy

M. Rosaire Bertrand

Le mardi 12 mars 1996

Élection du président

(Dix-sept heures vingt-neuf minutes)

Le Président (M. Brouillet): À l'ordre, s'il vous plaît! La commission des affaires sociales est réunie afin de procéder à l'élection du président de la commission.

Selon l'article 135 du règlement, le président de chaque commission est élu à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire. Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a arrêté, le 30 novembre 1994, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement.

Élection du président

Je suis prêt à recevoir toute proposition pour le poste de président. Mme la députée de Sherbrooke.

Mme Malavoy: M. le Président, j'ai l'honneur de présenter mon collègue, député de Charlevoix, Rosaire Bertrand, au poste de président de la commission des affaires sociales.

Le Président (M. Brouillet): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Brouillet): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

● (17 h 30) ●

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Brouillet): Adopté. Je déclare donc élu président de la commission des affaires sociales le député de Charlevoix.

M. Bertrand (Charlevoix): Merci. Merci beaucoup.

Une voix: Un discours inaugural?

Une voix: Non, non, non... On ne peut pas s'entendre.

Le Président (M. Brouillet): Vous remettez à plus tard votre intervention, M. le Président, nouveau président de la commission?

M. Bertrand (Charlevoix): Oui. Seulement une chose. D'abord, remercier les deux côtés pour votre

gentillesse et votre confiance, et j'aurais besoin, après discussion avec mon ami Ross, d'une proposition à l'effet qu'on puisse siéger, le comité directeur, dès la semaine prochaine.

Le Président (M. Brouillet): Savez-vous, moi, je dois...

M. Bertrand (Charlevoix): Toi, tu dois partir?

Le Président (M. Brouillet): C'est que la cloche sonne, et je crois qu'il y a un vote en Chambre. Alors...

Une voix: C'est correct. O.K. Nous autres, c'est fini.

Le Président (M. Brouillet): C'est réglé? Donc, la commission des affaires sociales ayant rempli son mandat, j'ajourne les travaux sine die.

(Fin de la séance à 17 h 31)

